



COMMUNE DE LINXE

Envoyé en préfecture le 30/03/2023

Reçu en préfecture le 30/03/2023

Affiché/Publié le 28/03/2023

ID : 040-214001554-20230324-230324H1379H2-DE



Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal du 24 mars 2023

L'an deux mille vingt-trois le vingt-quatre mars à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Linxe, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle de la Mairie, sous la présidence de M. Thierry GALLEA, Maire.

Date de la convocation : mardi 21 mars 2023

Présents :

Thierry GALLEA, Dominique ROBERT, Stéphane SERE, Delphine CHOLE, Julien DESBIEYS, Chantal GARROUSSIA, Cédric CHATON, Pierre SANCHEZ, Isabelle DARRICAU, Jean-Luc LAHOUE, Marine FOURGS, Marie DURAN

Absents :

Marc VERNIER

Pouvoirs :

Véronique MORA a donné pouvoir à M. LAHOUE; Carine DUPUY a donné pouvoir à Mme DARRICAU

Nombre de membres afférents	<u>15</u>
Nombre de membres en exercice	<u>15</u>
<u>Présents</u>	<u>12</u>
<u>Pouvoirs</u>	<u>2</u>
<u>Votants</u>	<u>14</u>

N° DEL20230324-008

BUDGET PRINCIPAL 2023 - COMMUNE DE LINXE

Le Projet du Budget Primitif 2023 de la Commune de Linxe, approuvé par la Commission des Finances qui s'est tenu le 16 mars 2023, est présenté par Monsieur Thierry Galléa, Maire et rapporteur de la Commission,

Section de Fonctionnement

<u>Dépenses</u>	<u>2 569 478.77 €</u>
Chapitre 011 : Charges à caractère général	805 600,00 €
Chapitre 012 : Frais de personnel	998 850,00 €
Chapitre 065 : Charges de gestion courante	205 770,00 €
Chapitre 066 : Charges financières	80 000,00 €
Chapitre 067 : Charges exceptionnelles	4 000,00 €
Chapitre 014 : Atténuation de produits	66 000,00 €



Chapitre 022 : Dépenses imprévues	25 000,00 €
Chapitre 023 : Virement à l'investissement	366 158.77 €
Chapitre 042 : Op. d'ordres entre section	18 100,00 €

<u>Recettes</u>	<u>2 569 478.77 €</u>
------------------------	------------------------------

Chapitre 070 : Produits de services	164 800,00 €
Chapitre 073 : Impôts et taxes	1 245 374,28 €
Chapitre 074 : Dotations et subventions	304 862,33 €
Chapitre 075 : Autres produits de gestion	36 100,00 €
Chapitre 077 : Produits exceptionnels	150 000,00 €
Chapitre 013 : Atténuation de charges	35 726,25 €
Chapitre 002 : Excédent antérieur reporté	632 615.91 €

Section d'Investissement

<u>Dépenses</u>	<u>4 546 821,42 €</u>
------------------------	------------------------------

Opération 2201 : Moulin du Boucareau	40 000,00 €
Opération 2202 : Rénovation salle polyvalente	406 000,00 €
Opération 2204 : Création marché couvert	500 000,00 €
Opération 2301 : Bâtiments génériques	100 000,00 €
Opération 2302 : Matériels génériques	139 144,30 €
Opération 2303 : Éclairage public et autres réseaux	100 000,00 €
Opération 2304 : Réseau eaux pluviales	100 000,00 €
Opération 2305 : Aménagement cœur de bourg	1 800 000,00 €
Opération 2306 : Rénovation salle des fêtes	120 000,00 €
Opération 2307 : Bâtiment route de l'océan	280 000,00 €
Opération 2308 : Rénovation appartement DARBO	200 000,00 €
Opération 2309 : Rénovation Mairie	75 000,00 €
Opération 2310 : Frais d'étude	30 000,00 €
Opération 2311 : Acquisition Terrain zone du Percq	33 000,00 €
Opération 2312 : Rénovation énergétique écoles	370 000,00 €
Opération 2313 : Fleurissement 2023	10 000,00 €
Opération 2314 : Plaine des sports	93 068,00 €
Opération 2315 : Rénovation presbytère	50 000,00 €
Opération NV : Échéances d'emprunt et cautions	37 139,15 €
Restes à réaliser :	63 469.97 €

<u>Recettes</u>	<u>4 546 821,42 €</u>
------------------------	------------------------------

Chapitre 10 : Dotations et réserves	110 749,10 €
Chapitre 13 : Subventions d'investissement	1 018 141,00 €



Chapitre 16 : Emprunts et dettes	2 961 151,64 €
Chapitre 021 : Virement du fonctionnement	366 158,77 €
Chapitre 040 : Op. d'ordre transfert entre section	18 100,00 €
Chapitre 001 : Excédent antérieur reporté	72 520,91 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

ARTICLE 1 -

L'adoption du Budget Primitif 2023 de la Commune de Linxe.

ARTICLE 2 -

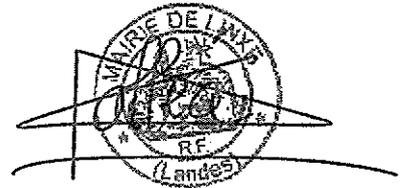
De mandater Monsieur le Maire afin de faire appliquer la présente délibération.

Vote : Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés ().

Signé le , 30 Mars 2023

La Secrétaire de Séance

Delphine CHAZÉ



Thierry GALLEA